

Étaient présents : BAYLE Pierre, JOANIN Robert, MASSON Robert, MAY Michelle, GANDREY Carine, JAY Daniel, MARIANI Jean-Michel, DUPERRAY Jocelyne, GOURBEYRE Auriane, MARECHAL Jacques, DUCLOS Christiane et PENY Agnès

Absents excusés avec pouvoir DRUTEL Alain pouvoir à MAY Michelle

Absents: DOTTIN Cécile

Secrétaire de séance : Michelle MAY

Approbation à l'unanimité de la proposition de compte rendu du Conseil Municipal du 17 décembre 2019 Monsieur le MAIRE demande aux membres du Conseil le report de délibération concernant l'ouverture d'un compte épargne temps pour les agents

DELIBERATIONS

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 COMMUNE

Michelle May, Adjointe aux finances, présente le compte administratif 2019

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	34942.09			150600.77	34942.09	150600.77
Opérations exercice	247239.51	163411.48	441698.23	551673.15	688 937.74	715 084.63
Total	282 181.60	163411.48	441698.23	702 273.92	723879.83.	865685.40
Résultat définitif	118770, 12			260575.69		141805.57

Après la présentation, le document est approuvé à l'unanimité, le maire n'ayant participé ni à la présentation ni au vote comme l'exigent les textes.

VOTE DU COMPTE DE GESTION COMMUNE 2019

Le compte de gestion 2019 COMMUNE est établi par la perception et est la réplique exacte au centime près des résultats du compte administratif de la commune présentés par nos services.

Après avoir été présenté par Michelle May, le compte de gestion 2019 COMMUNE est approuvé à l'unanimité.

AFFECTATION DES RESULTATS DE FONCTIONNEMENT

Michelle May indique qu'il convient d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2019.

Après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2019

- constatant que le compte administratif fait apparaître un :

Excédent de 260575.69 €

Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'affectation des résultats de fonctionnement 2019 telle que reprise ci-dessus.

APPROBATION DES STATUTS DU SYNDICAT MIXTE OUVERT -Agence de Gestion et Développement Informatique – A.G.E.D.I.

Pierre BAYLE informe que les statuts du Syndicat A.G.E.D.I. vont être modifiés.

Le Syndicat A.G.E.D.I. est actuellement un Syndicat Mixte Fermé et va passer en Syndicat Mixte Ouvert.

Cette modification statutaire entrainera un certain nombre de changements dans le fonctionnement de la structure, notamment concernant le renouvellement de ses instances dirigeantes. En aucun cas cette modification n'aura d'impact sur le montant des contributions annuelles à venir.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la modification des statuts du Syndicat.

EXTENSION RESEAU ERDF «Chemin des Rosiers»

Robert JOANIN expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu d'envisager des travaux d'extension du réseau électrique et Télécom sur le chemin des Rosiers pour accéder à la propriété JOANIN Vincent. Le montant des travaux s'élève à 3150 € dont 252,50€ de réseau téléphonique.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver cette extension.

Dossiers en cours

- Préparation du planning élections municipales du 15 mars 2020
Monsieur Joël MASSACRIER assura le secrétariat

Questions diverses

Carine GANDREY informe que la dernière réunion de Pôle aura lieu à Marcilly le Châtel le jeudi 20 février.

Pierre BAYLE informe que :

- le dernier conseil communautaire est prévu le 25 février 2020,
- la commémoration des Anciens d'Algérie aura lieu le dimanche 08 mars à 09h00,
- la CCID est programmée le mardi 18 février à 09h30, avec la participation d'un agent de la Trésorerie, Christiane DUCLOS assurera donc la permanence d'accueil en Maire,
- le mardi 18 février à 19h00 réunion des Maires.

Daniel JAY s'interroge sur la présentation du budget primitif du CCAS.

Il pourra être voté jusqu'au 30 avril 2020, avec le nouveau Conseil Municipal.

Carine GANDREY rappelle que :

- l'ensemble de la population est convié à la soirée Carnaval organisée par KEUP ON, le 25 février à partir de 17h30,
- les sentiers de la magicienne seront balisés le 20 février, et les personnes intéressées se retrouveront à 9h00 en Mairie,
- il reste des places pour la soirée théâtre organisée par le CCAS le 07 mars 2020.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole,

M. le Maire lève la séance à 21 H 00